

FANJEAUX.....

Bulletin d'informations municipales

N° 52 - Novembre 2012

Le Mot du Maire

Cette année, le Congrès des Maires abordait essentiellement l'aménagement du territoire et les finances locales. L'Etat souhaite que nous soyons de plus en plus autonomes, nous demandant de trouver des ressources financières sur nos territoires. Il nous annonce déjà un gel des dotations pour 2013, suivi d'une baisse en 2014 et 2015. En ce qui concerne notre commune et cette année 2012, je retiendrai le dynamisme économique de nos commerçants, artisans, professions libérales ainsi que du secteur agricole, qui malgré la crise économique, ont pu maintenir une activité soutenue permettant à notre village de ne pas avoir à déplorer de cessation d'activité. La population de notre territoire a la chance d'avoir cette offre de proximité et nous devons, ensemble, faire le maximum pour préserver et même renforcer notre tissu économique local. Je suis bien conscient que nous n'avons ni la capacité, ni les structures qui pourraient intéresser les grandes entreprises, c'est pour cela que nous devons redoubler d'effort afin de maintenir l'emploi sur notre Commune.

La Municipalité a fait l'acquisition de 4 ha supplémentaires à La Confrérie afin d'agrandir la zone artisanale et de proposer des terrains aux entreprises désireuses de développement ou d'installation.

Ayons confiance en l'avenir et en la capacité de l'homme à surmonter les difficultés et que chacun puisse trouver sa place dans la société d'aujourd'hui.

Denis JUIN.



Une rentrée studieuse

Défibrillateur

Un défibrillateur est posé sur la façade Ouest de la salle polyvalente à l'initiative du Conseil général.

Son rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. L'appareil est d'un maniement entièrement automatique.

Il est aisé de s'en servir, toutes les explications sont fournies au fur et à mesure du déroulement des opérations de réanimation. La machine ne délivre un choc électrique (ou défibrillation) que si elle détecte un rythme cardiaque «choquable», donc uniquement si nécessaire, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire, principale cause de mort subite chez l'adulte.



Logo indiquant la présence d'un défibrillateur

Ce geste médical doit-être effectué le plus rapidement possible, par quiconque, il n'évite pas, bien entendu, d'appeler les secours.

Radar pédagogique

Un radar pédagogique vient d'être installé Route de Mirepoix, entre la station service et la boucherie Birbès.

Les automobilistes qui traversent le village en provenance de Mirepoix, peuvent visualiser leur vitesse. Ce radar indique à chaque passage de véhicule : en vert la vitesse est inférieure à 50 km/heure, en rouge l'infraction serait verbalisable. Il invite donc à « lever le pied » et surtout pour tous, de ne pas reprendre de la vitesse avant d'aborder dans la descente, la zone commerçante. L'objectif de ce radar est de rappeler aux automobilistes l'importance du respect du code de la route et de la vitesse autorisée dans la traversée de notre village pour la sécurité de tous.

**Affichage rouge
=
TROP VITE**



AU FIL DES CONSEILS

Principales décisions prises en conseil municipal (le registre des délibérations est disponible en mairie).

5 juin 2012

- Augmentation du loyer des logements de la résidence Aulard
- Modification du prix de location de la salle polyvalente : le forfait de 20 € pour le chauffage sera calculé par jour de location de la salle.
- Autorisation de signature des contrats de travail afin d'assurer l'ouverture de l'exposition de la maison Gramont durant les mois de juillet, août et septembre 2012
- Virement de crédits pour le service Eau et Assainissement.

Informations et travaux en cours :

Le conseil a décidé d'accepter la proposition des Ets Melix pour l'acquisition d'un microtracteur au prix de 13 000€.

Le miroir qui doit être installé sur le mur de soutènement de la place du Treil a été commandé.

Le conseil accepte de vendre au prix de 1.000 € le fourneau et la hotte aspirante de l'ancienne cantine scolaire qui ne sont plus utilisés. De la place sera ainsi libérée pour l'ALAE.

SYADEN : le dossier de demande d'aide pour l'extension de l'éclairage public ne sera recevable qu'au second semestre 2012. Cependant, les travaux pourront commencer, si nécessaire, avant l'attribution de la subvention.

Le dossier de réfection de l'éclairage du stade ne pourra pas être pris en compte.

Une première réunion avec M. Chapal, architecte paysagiste a eu lieu pour la réfection de la voirie du centre bourg. Le dossier de demande de subvention sera déposé fin 2012.

Travaux Mairie : Après discussion, le conseil décide de privilégier le scénario qui conserve les locaux de la mairie au 1er étage, au lieu du rez de chaussée, bien qu'aucune des propositions présentées ne soit complètement satisfaisante. L'aménagement d'un bâtiment existant ne laisse pas une grande liberté de choix.



Le 18 juin, la fête de la musique, a été organisée par la municipalité, le concert de l'Harmonie de Villepinte a été suivi d'un repas-grillade, préparé par les élus et le personnel communal.



Lotissement Pomme Rose : Les travaux de terrassement ont débuté. L'entreprise Chauvet, titulaire du marché, a sous-traité avec l'entreprise Cazal qui fera la totalité des travaux. Une réunion de chantier a lieu tous les vendredis à 9 heures sur site, avec Habitat audois et les entreprises concernées..

3 juillet 2012

CCPL : La commission départementale a émis un avis favorable sur le périmètre prévu par le projet de fusion des communautés, en incluant également la commune de Saint-Amans qui en avait exprimé le souhait.

Station d'épuration : une réunion a eu lieu, lundi 2 juillet, avec les services concernés. Les travaux vont s'orienter vers un réaménagement total de la filière boues par la création de lits de roseaux.

Travaux de réfection de la voirie du centre bourg : Un devis pour la réalisation d'un relevé topographique a été établi pour un montant de 3.400 €. Cette somme sera incluse dans le montant du marché de M. Chapal.

Le permis de construire pour la création d'une ferme photovoltaïque sera déposé en 2013. La commune devra modifier le plan local d'urbanisme.



Restaurant scolaire : des tables et des chaises adaptées pour les plus petits ont été achetées pour la rentrée.

31 juillet 2012

Le Conseil Municipal décide de voter la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) créé pour permettre le maintien du niveau actuel des recettes des services publics de collecte des eaux usées et pour satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux, notamment dans les zones de développement économique ou urbain.

Cette participation est destinée à remplacer la participation pour raccordement à l'égout (P.R.E), supprimée en tant que participation d'urbanisme liée au permis de construire à compter du 1er juillet 2012.

La PFAC est fixée à 2.000 € pour les constructions nouvelles et 1.000 € pour les constructions existantes.

27 septembre 2012

Lotissement Pomme Rose : Une demande a été faite à Habitat audois afin d'obtenir les plans en grand format du lotissement pour que les personnes intéressées par la location, l'accession à la propriété ou les terrains puissent choisir plus facilement (*voir pages suivantes*).

Des travaux supplémentaires devront être réalisés afin que les maisons les plus proches du lotissement puissent se raccorder au réseau d'assainissement collectif. Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Cayrol d'un montant de 2.800 €. A noter que les propriétaires intéressés participeront à hauteur de 1.000 € par nouveau branchement dans le cadre de la P.A.C (Participation à l'assainissement collectif).

Les études concernant l'aménagement du centre bourg, réalisées par M. Chapal, sont en cours. Le conseil municipal devra ensuite se prononcer sur la problématique posée par les parkings situés dans ce secteur.

Une réflexion devra être menée sur la circulation des véhicules suite à la réalisation du lotissement Pomme Rose avec, si possible, l'aide du service des routes du Conseil général. Une commission sera mise en place ultérieurement.

Une rencontre a eu lieu avec les services de La Poste concernant la récupération du bureau du receveur dans le cadre des travaux de réfection des bureaux de la mairie.

Le conseil valide le devis réalisé par l'entreprise Ciardullo pour le remplacement de la chaudière de la salle polyvalente.

Jugement du Tribunal administratif de Montpellier concernant le dossier Isabelle DELPECH c/ commune de Fanjeaux. Jugement en date du 23/10/2012 rendu au cours de l'instance enregistrée sous le numéro 11003091.

Décision :

- La requête de Mme DELPECH Isabelle est rejetée.
- Mme DELPECH devra verser la somme de 1 000 € à la commune de Fanjeaux au titre des dispositions de l'article L.761-1 du Code de la Justice Administrative.
- Le jugement sera notifié à Mme DELPECH et à la commune de Fanjeaux.

Délibéré après l'audience du 9/10/2012. Lu en audience publique le 23/10/2012.

23 octobre 2012

Fusion communautés de communes : le conseil approuve le projet de périmètre arrêté par le Préfet en date du 10/09/2012 concernant la fusion-extension de la communauté de communes Piège Lauragais, ainsi que les statuts du futur établissement et désigne pour représenter la commune au conseil communautaire : membres titulaires : Denis Juin, Robert Lignères, membres suppléants : François Passemar, Yves Juin.

Décision de confier l'étude pour la révision simplifiée du P.L.U. à M. Daniel Bouichou, architecte, pour un montant de 3.500 €.

Acquisition de parcelles appartenant à l'E.H.P.A.D Jean Loubès afin de réaliser l'agrandissement de la zone artisanale « La Confrérie », au prix de 0.45 € le m².

Daniel Bouichou, architecte, a revu le projet de mise aux normes des locaux de la mairie. Ce projet a reçu l'aval de l'architecte des bâtiments de France et de la D.D.T.M. pour l'accessibilité.

Station d'épuration

Les travaux de mise aux normes de la station d'épuration ont débuté en septembre dernier et se termineront en fin d'année. Ils étaient nécessaires pour la réalisation du lotissement Pomme Rose.

Un système écologique :

De type « filtres plantés de roseaux », l'épuration des eaux usées est principalement physique (filtration) et biologique (dégradation par les micros organismes fixés sur les rhizomes des roseaux).

Les résidus (boues), sont déshydratés sur place, par l'action conjuguée des bactéries et des plantes, ils ne nécessiteront d'être enlevés que tous les 6 ou 7 ans et serviront d'engrais, épandus, sur les terres agricoles.

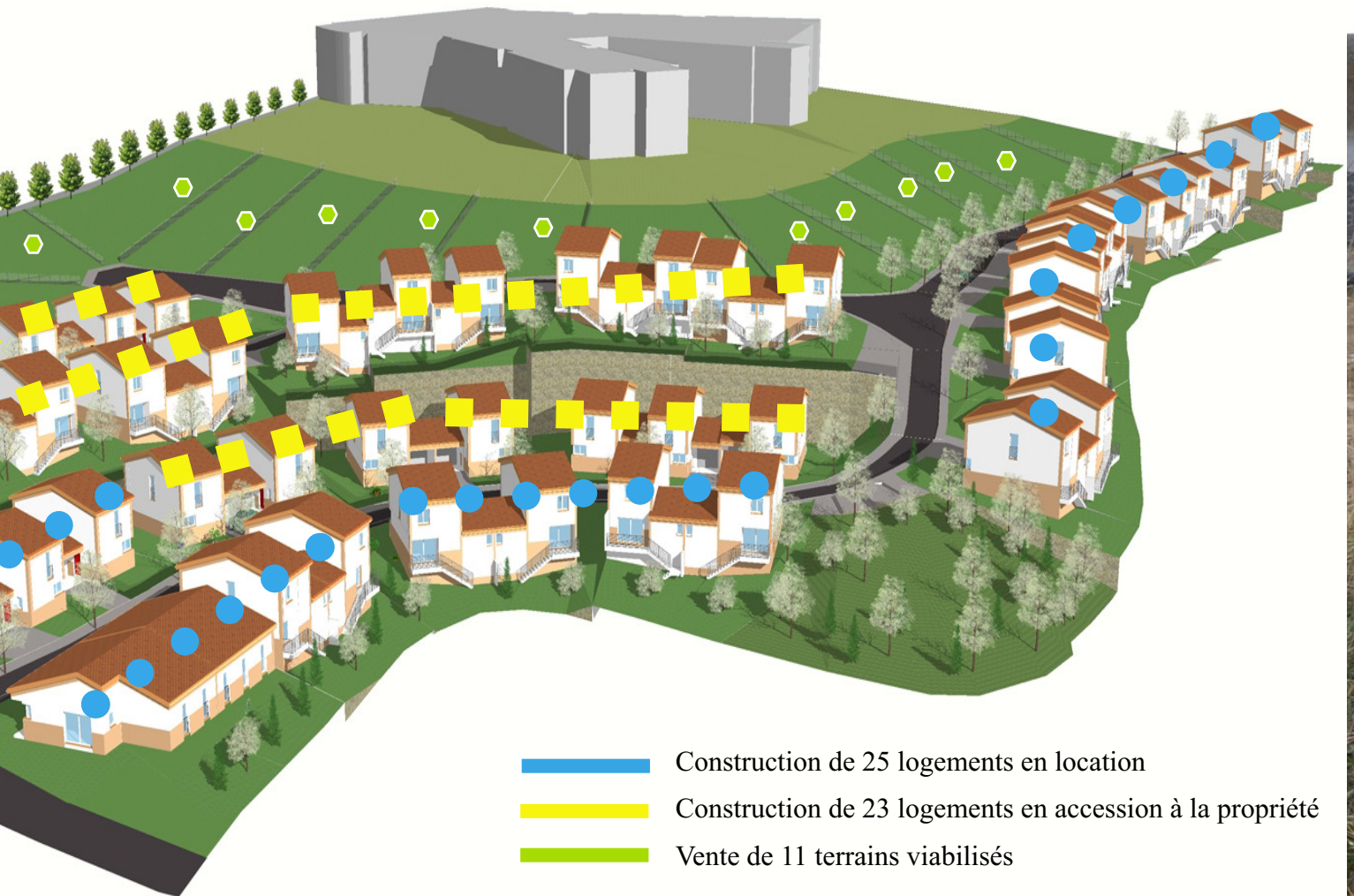


Visite de chantier par les élus et les entreprises

L'opération d'un coût de 250.000 € HT est subventionnée pour 100.000 € par le Conseil général et 75.000 € par l'Agence de l'eau.

Opération « POMME ROSE »





Bienvenue chez vous.

Renseignements et pré-réservation auprès de la
MAIRIE ou de **HABITAT AUDOIS**

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AUDE

1, Place Saint-Etienne

11890 CARCASSONNE CEDEX 9

Tél. : 04.68.10.32.50 Fax : 04.68.10.32.42

www.habitat-audois.fr

Parmi les animations proposées par la commune



L'exposition «Charpentes et plafonds peints en Pays d'Aude» nous était prêtée par les Archives départementales de l'Aude. Ouverte du 7 juillet au 12 septembre, elle a permis à 2.500 visiteurs et à bon nombre de fanjuvéens d'admirer un patrimoine souvent méconnu et d'en découvrir ensuite les sites.



Le marché des Producteurs de Pays a été organisé conjointement entre la mairie, l'Office de tourisme et la Chambre d'agriculture de l'Aude.

Une vingtaine de producteurs ont proposé les bons produits locaux, qui pouvaient être dégustés sur place à midi.



Le forum des associations, au moment de la rentrée est toujours l'occasion de faire un tour d'horizon des activités proposées, tout au long de l'année, par les associations qui oeuvrent sur la commune.

Un geste pour que le Poids public de Fanjeaux retrouve sa fraîcheur, (toiture, façades et menuiseries)



Une souscription publique est organisée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour financer une partie des travaux. Les sommes versées sont déductibles des impôts.

Si vous êtes sensibles à la sauvegarde de ce patrimoine apportez votre soutien financier :

1 don = 1 reçu fiscal = 1 économie d'impôt

Faites le savoir, explications et bulletin de souscription disponibles en mairie.

Le relais Services Publics Piège et Lauragais se met en place :



«Proche de vous l'administration facile»

Pour informer et accompagner le public dans les démarches administratives : Emploi, retraite, impôts, assurance maladie, services à la personne, habitat, jeunesse...

Une permanence sera assurée chaque semaine à la mairie de Fanjeaux, dès le 17 janvier 2013.

Révision du Plan local d'urbanisme

La commune engage la révision simplifiée du PLU (Plan local d'urbanisme) visant à permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général éco-environnemental : la création d'un parc photovoltaïque sur une propriété privée située au lieu-dit «Le Gerbié».

Ce projet non compatible avec le document d'urbanisme en vigueur, nécessite une révision simplifiée du PLU de la commune afin de classer les espaces intéressés par le dit projet en fonction de leur nouvelle destination.

Cette révision donnera lieu à enquête publique

Un départ à la retraite

Jean-Louis Cancel vient de faire valoir ses droits à la retraite après une carrière bien remplie au service du village et des fanjuvéens.



Carreleur de formation, il a pendant presque vingt années oeuvré dans tous les corps de métiers : le travail d'agent technique dans une collectivité est multiple. Dès que quelqu'un avait besoin d'un service, Jean-Louis répondait avec bonne humeur, présent.

Elus et collègues lui ont préparé, pour son départ, une jolie fête en présence de ses amis et des trois «patrons» qui se sont succédés : Francis Cassagnol qui l'avait embauché, Robert Lignères et Denis Juin. Tous lui ont souhaité de reprendre ses pinceaux non pas de bricolage mais d'artiste peintre, toiles et pinceaux qu'il avait délaissés ces dernières années.

23 enfants de l'école primaire de Fanjeaux (CE1 et CE2) ont retrouvé les élèves de l'école de Caleruega, village espagnol avec lequel notre village est jumelé.

Encadrés par Marie-Charlotte Charin, directrice, Marie Lambigou, institutrice, deux parents d'élèves Eva Sandoval et Alexandre Gomez et accompagnés par le maire, Denis Juin, et deux élus Françoise Paraire et Robert Lignères. Nos petits ont été magnifiquement accueillis par les enfants de l'école de Caleruega, le maire José Ignacio Delgado, que tous appellent «Pocholo»; et tels de petits ambassadeurs ils ont été reçus à la *Deputacion de Burgos*, l'équivalent de notre Conseil général.



Ce voyage scolaire a pu être organisé grâce à la municipalité de Fanjeaux, de celle de Caleruega, au groupe scolaire, à l'association de jumelage Fanjeaux-Caleruega et à l'association des Parents d'élèves.



- Sur fond de foire artisanale :**
- 1 AFR, Danse occitane
 - 2 Concert à l'église
 - 3 Arts et culture, Circulez y a que de l'art
 - 4 Comité des Fêtes, Repas du 13 juillet
 - 5 Les Arts ont dit, Festi-Fanjeaux
 - 6 la «Saint-Roch», le 16 août
 - 7 Nouveaux jeux de plein air
 - 8 «Bébés lecteurs» à la Médiathèque

MAIRIE

Place des Halles - 11270 Fanjeaux: 04.68.24.70.01
 Lundi, mardi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
 mercredi, jeudi, samedi de 9 h à 12 h.

N° UTILES

SAMU ; 15 - POLICE : 17
 GENDARMERIE : 04 68 76 10 17:
 POMPIERS : 18, (112 depuis un portable)

Ont collaboré à ce numéro : F. Paraire, E. Marty, F. Jover

